Compte rendu de la réunion de conseil municipal en date du **11 juin 2014.**

**L’an deux mille quatorze, le 11 juin, à vingt heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de : M. Samuel LEVALLOIS, Maire**

Date de convocation : 01juin 2014

# Etaient présents : Samuel LEVALLOIS, Martine JORE, Laurent STEINER, Roddy ANDRE, Philippe CHATELAIN, Jean-Louis DELAGRAINGE, Jocelyne LEHOT-HEURET, Gaëlle LAINE, Jacqueline MARHINO.

**Absents ayant donné procuration à :0**

**Absent excusé** : **Michel HEURET**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Samuel LEVALLOIS, Maire.

**Ordre du jour** :

1. **Election du secrétaire de séance,**

Est nommée secrétaire de séance : Martine JORE

1. **Approbation du précédent compte-rendu,**

Le précédent compte-rendu a été lu, accepté et signé.

1. **Délibération pour le remboursement des frais de Madame MACHIN.:**
* Approbation à l’unanimité pour le remboursement des frais qui s’élèvent à 4,95 euros.
* Les Indemnités de régie de janvier à avril 2014 seront régularisées sur le dernier bulletin de paie.
1. **Délibération pour désigner une nouvelle personne au poste de régie,**

Suite à la démission de Madame MACHIN du poste de régie, il convient de la remplacer, Monsieur le Maire propose Madame Sylvie DAS CALDAS avec son accord. **Approbation à l’unanimité.**

1. **Délibération pour la création du poste d’attachée principale,**

Suite à la démission de Valérie BRENNEMANN le 28 MARS 2014, Claire-Lise FAURE, secrétaire intérimairea été détachée par le centre de gestion jusqu’au 30 juin 2014.

**La délibération est prise à l’unanimité** pour la création d’un poste d’attachée principale, 10 heures par semaine à partir du 1er juillet 2014.

1. **Délibération pour l’attribution de l’IFTS,**

**La délibération est prise à l’unanimité** pour l’attribution de l’IFTS. (**I**ndemnités **F**orfaitaires pour **T**ravaux **S**upplémentaires).

1. **Délibération pour l’attribution de l’IEMP,**

(**I**ndemnités d’**e**xercices de **m**issions des **p**réfectures) **La délibération est prise à l’unanimité.**

1. **Point travaux RD 166,**

Règlement de la deuxième situation des travaux de sécurisation de la RD 166.

Le solde sera versé après la réception définitive

**9. Point communication et animation,**

* Le site internet « lattainville.info » est opérationnel, Monsieur le Maire félicite Monsieur CHATELAIN.
* Rencontre du 14 septembre : Les invitations doivent être envoyées rapidement afin d’organiser la logistique.
* Les administrés qui n’ont pas d’adresse mails recevront les informations et « la plume » par courrier.
* Un livret d’accueil pour les nouveaux Lattainvillois est en cours de réalisation.
* Un recensement de la population est prévu du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

 **10. Gîtes et chambres d’hôtes**

* Composition d’un groupe de travail pour trouver des pistes d’améliorations des prestations et de la promotion des gîtes et des chambres.

**Projets :**

* **Extension du cimetière**: le dossier est reconduit en 2015 pour des raisons budgétaires.
* **Travaux église**: réfection des joints des murs de l’Eglise
* **Etude de création d’un parking rue de Delincourt**
* **Aire de jeux en cours de réflexion pour l’aménagement du terrain**
* **Aménagement du parking de l’ancienne école : habillage des façades, extension du revêtement du trottoir jusqu’ à l’escalier du gîte et fermeture de celui-ci.**

 **Questions diverses,**

* Mr le Maire précise que la floraison du village reprendra à l’automne ( cote du petit marais, cote du château, sente des noisetiers, la ruelle, la cavée, rue de Delincourt et les airs d’en bas).
* **Entretien des plantations :** Monsieur le Maire propose qu’il y ait des référents par secteur dans le village pour veiller à l’entretien des plantations.
* **Panneaux d’affichages :**3 panneaux d’affichage sont installés dans le village : Nicolas Viaud et Gaëlle Lainé sont chargés de leur mise à jour et du suivi informatif.

L’ordre du jour étant épuisé et l’ensemble du Conseil Municipal n’ayant plus de questions ou d’observation à formuler, la séance est levée 22h45.

Ont signé les membres présents, le registre des délibérations.

Le Maire,

Samuel LEVALLOIS

Les adjoints

Les conseillers municipaux